



# **L'animatrice Césarine : rôle et formation**

**Auteur: Association Césarine**

**Date: Octobre 2016**

## 1. Présentation de l'animatrice Césarine

### 1.1. Qui est l'animatrice Césarine ?

L'animatrice Césarine est une femme **ayant vécu** au moins une naissance par césarienne. Elle a suivi une **formation** assurée par les formatrices de Césarine sur l'écoute, sur l'accompagnement et connaît les notions de base relatives aux indications et à la pratique de la césarienne.

L'animatrice Césarine porte la philosophie et la voix de l'association dont elle est membre **adhérente**.

L'animatrice Césarine est **bénévole**, c'est-à-dire qu'elle ne perçoit aucune rémunération ou gratification financière en rapport avec son activité au sein de Césarine.

L'animatrice Césarine peut compter à tout moment sur **le soutien de l'association**. Si elle ne sait pas répondre à une question, ou n'est pas en mesure d'accueillir un parent (quelle qu'en soit la raison), elle peut se tourner vers un autre membre qui prendra son relais.

### 1.2. Rôle de l'animatrice

L'animatrice Césarine **apporte des informations et du soutien** concernant la naissance par et après césarienne.

Au cœur de son travail :

- > répondre **au téléphone/aux courriels** des parents qui la contactent,
- > animer **des réunions d'échanges et de partage** autour de la naissance par césarienne et de la préparation à l'AVAC (accouchement vaginal après césarienne). Elle peut inviter des parents à s'investir dans la vie du groupe en accueillant les réunions chez eux (par exemple, si elle ne dispose pas d'une salle pour organiser ses réunions) ou en l'aidant dans l'organisation d'événements particuliers (réunions de Noël, pique-nique, braderie).
- > porter **la voix de l'association** auprès de professionnels de santé, des réseaux de périnatalité ou d'associations locales.

Du fait de son éloignement géographique avec les autres membres de l'association, l'animatrice Césarine se rend régulièrement **sur les forums de Césarine**, de manière à maintenir un contact régulier avec l'association.

### 1.3. Ce que n'est pas l'animatrice Césarine

L'animatrice Césarine **n'a pas le rôle d'un professionnel de santé** qui conseillerait les mères : elle n'est ni médecin, ni sage-femme, ni doula, ni thérapeute<sup>1</sup>. L'animatrice Césarine se présente toujours comme une mère ayant connu la césarienne.

De même, l'animatrice Césarine **ne peut orienter vers un professionnel** en particulier : elle invite les parents à construire leur propre accompagnement en fonction de leurs besoins. Pour cela, l'animatrice Césarine partage avec les parents les informations scientifiques les plus récentes sur la césarienne et l'AVAC et les encourage à prendre les décisions qui leur conviendront le mieux, en concertation avec les professionnels de santé qui les accompagnent.

## 2. Etapes de la formation

Vous trouverez ci-dessous les **grandes étapes de la formation** de l'animatrice Césarine. Ces étapes sont importantes pour vous assurer un accompagnement complet sur le chemin de l'animation et nous assurer de votre capacité à écouter et soutenir des parents dans le cadre de votre mission d'animatrice Césarine (téléphone, mail, réunion...).

Gardez en mémoire que **vous êtes libres à tout moment** de quitter le parcours de formation de l'animatrice Césarine.

### 2.1. L'adhésion à l'association

En tant que représentante de l'association vous devez être **membre adhérente** (montant libre). Cette adhésion vous donne accès au forum de travail, un espace dédié aux adhérentes et qui est l'outil principal d'échanges et de fonctionnement de l'association. En plus de maintenir un lien avec les autres membres de l'association, vous y trouverez également différents outils nécessaires à votre formation (cas pratique, veille scientifique et médiatique, actions de l'association). Le forum de travail vous sera également très utile une fois que vous serez devenue animatrice Césarine (publication des dates de vos réunions, soutien en cas de problème, suivi de votre bibliothèque, etc.).

La participation à l'assemblée générale de Césarine, moment unique dans l'année où les membres actifs se rencontrent « en vrai », peut être un atout mais n'est pas une obligation.

---

<sup>1</sup> Si l'animatrice Césarine exerce l'une de ces professions, elle ne se présente pas comme professionnelle de santé lorsqu'elle porte la casquette Césarine.

## 2.2. La lettre de motivation et l'entretien individuel

Une fois adhérent, vous êtes invitée à rédiger une lettre « de motivation » : c'est une lettre qui retrace brièvement vos nom et prénom, votre adresse, les dates et modes de naissance de vos enfants, et bien entendu, votre motivation.

Après la réception de la lettre de motivation, l'une des formatrices programme un entretien téléphonique avec vous. Ces éléments servent de support aux formatrices pour valider ou non, votre statut d'animatrice stagiaire.

Cette lettre peut être envoyée par mail à l'adresse [formation@cesarine.org](mailto:formation@cesarine.org).

## 2.3. L'histoire personnelle

En tant qu'animatrice stagiaire, vous rédigez votre histoire personnelle selon les lignes fournies par les formatrices. Quelques échanges ont lieu entre vous et votre référente de façon à faire le point régulièrement sur la façon dont vous vivez cette étape.

La rédaction de votre histoire personnelle peut remuer des choses en vous. C'est une étape importante qui prend parfois un peu de temps.

## 2.4. Lectures

Avant d'aborder la partie pratique de la formation, vous serez invitée à parfaire vos connaissances autour de la césarienne. Ces informations sont disponibles :

- > Sur le site internet de Césarine : [www.cesarine.org](http://www.cesarine.org)
- > Dans le livre, Une autre césarienne, non merci, de Hélène Vadeboncoeur (si possible la nouvelle édition, sinon l'ancienne)

Si vous le souhaitez, d'autres livres ayant pour thème de fond la naissance respectée peuvent compléter vos connaissances :

- > Accoucher en sécurité de Sophie Gamelin
- > Vivre sa grossesse et son accouchement : une naissance heureuse d'Isabelle Brabant
- > Bien-être et maternité de Bernadette de Gasquet
- > Les droits des mères de Sophie Gamelin et Martine Herzog Evans

## 2.5. Suivi des actions de l'association et de l'actualité de la naissance par et après césarienne

Bientôt, vous représenterez l'association. C'est pourquoi nous vous inviterons, en tant qu'animatrice stagiaire :

- > à vous connecter de manière régulière au forum de travail
- > à participer activement au forum public dans un positionnement de « future animatrice »
- > à aide à la rédaction d'un article presse ou à l'enrichissement du site Internet

Ce travail permet aux formatrices d' « évaluer » votre connaissance de la philosophie de l'association et des « outils Césarine ».

## 2.6. Formation pratique

Une session de travail pratique de 2 jours suivra les précédentes étapes. Elle comporte :

- > une partie « outils » : « relation d'aide, écoute active »
- > une partie pratique basée sur des cas concrets de réunion, de conversation téléphonique ou de rencontre avec un professionnel de santé ou sur un salon de périnatalité.

## 2.7. Nouvelle rédaction succincte de son histoire personnelle

Une fois ces étapes passées, nous vous proposerons de rédiger une nouvelle fois, mais de façon succincte, votre histoire personnelle, afin d'apprécier, ensemble, votre évolution.

## 2.8. Evaluation et concertation avec les formatrices

Ceci est l'étape de conclusion qui a pour but de faire le point sur votre formation et permettre votre nomination « officielle » avec la remise des outils nécessaires à la gestion de votre groupe (plaquettes, bulletins d'adhésion, courriel en [anim.lieu@cesarine.org](mailto:anim.lieu@cesarine.org))

## Annexes

### Inscription au parcours de formation Animatrice Césarine

Nom :  Prénom :   
Pseudo du forum de discussion (si inscrit) :   
Adresse :   
CP, Ville :  Courriel :   
Date de naissance :  Téléphone :   
Profession :

Enfants :

Prénom	Date de naissance	Mode de naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> VB <input type="checkbox"/> Césarienne
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> VB <input type="checkbox"/> Césarienne
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> VB <input type="checkbox"/> Césarienne
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> VB <input type="checkbox"/> Césarienne
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> VB <input type="checkbox"/> Césarienne

Autres activités  
bénévoles :

Expérience d'animation :

Fait à ....., le .....

L'adhésion à l'association est obligatoire pour les animatrices Césarine.

Vous pouvez adhérer sur notre site internet :

[http://www.cesarine.org/cesarine/aidez\\_nous/#1](http://www.cesarine.org/cesarine/aidez_nous/#1).